



Direction Générale des Services
Service des assemblées
Nos Réf. : JBL/SM
☎ : 02 35 59 56 18
✉ : service.assemblee@ville-bihorel.fr

Mesdames et Messieurs les membres
du Comité Syndical (titulaires et
suppléants)

Copies :

M. ANNE, Trésorier

M. LECLERC, DGS ville de Bihorel

M. PIERRES

Bihorel, le 29 mars 2024

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une réunion du **Comité Syndical** aura lieu le

VENDREDI 12 AVRIL 2024 A 14 H 30

Hôtel de Ville de Bihorel – Salle Paul Gauguin

et vous prie de bien vouloir participer à cette séance pour délibérer sur l'ordre du jour
suivant :

I - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 FEVRIER 2024

II – DÉLIBÉRATIONS

1 – FINANCES – COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023 DU BUDGHET
PRINCIPAL – ADOPTION

2 – FINANCES - COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL POUR
L'EXERCICE 2023

3 – FINANCES - AFFECTATION DU RÉSULTAT CONSTATÉ A LA CLOTURE DE
L'EXERCICE 2023 POUR LE SIB

4 – FINANCES - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2024 – ADOPTION

5 – FINANCES - NON-FISCALISATION DES CONTRIBUTIONS COMMUNALES AU
SYNDICAT POUR L'EXERCICE 2024

Je vous remercie de votre participation et vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à
l'assurance de ma considération distinguée.

P.J. : Projets de délibérations et annexes
Pouvoir



Pascal HOUBRON

Président du Syndicat
Maire de Bihorel